



DEPARTEMENT
BOUCHES DU RHONE
CANTON
GARDANNE
COMMUNE
PENNES-MIRABEAU

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 octobre 2026

173x26

ATTRIBUTION DE SUBVENTION À L'ASSOCIATION AMICALE DES CHASSEURS DES PENNES-MIRABEAU

L'an deux mille vingt-six et le vingt-six octobre à dix-neuf heures et quinze minutes.

Le CONSEIL MUNICIPAL, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 19 octobre 2026, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Romain AMARO, Maire des Pennes-Mirabeau.

PRESENTS :

M. REYNAUD FIORILE Joelle, MELCHIONNE Cathia, GORLIER LACROIX Solange, GARNIER Eliane, SCAMARONI Michel, LAMATHE Jean-Charles, ESTEVE Cédric, AJUTO Michael, VESPERINI Romain, Adjointes.

M. GUIDAT Nadège, VARON Brigitte JUVANTENY Isabelle, MARCHETTI Rose-Claire, SCOGNAMIGLIO Ambre, NOZIERES SAMPER Martine, COCH Emeline, GRAS-TRUBERT Sandrine, DOMINGUES DE CARVALHO Frédérick, MERENTIER Jean-Marie, LONG Didier, KAROUTCHI Aimé, BOUCHET Grégory, KASBARIAN Claude, PALETTI Jean-Yves, FUSONE Maximilien, GIRAUD Jean-Luc, MUSSO Jean-Philippe, Conseillers Municipaux.

EXCUSES :

M. NICOLAI Michèle, Adjointe

M. NORD-HUCHET Claire, MANIVET Valérie, KERBART Magali, LEBOEUF Tom, LIGER Éric, CHAHID Ysmail, Conseillers Municipaux

Les membres présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'une secrétaire pris dans le sein du Conseil Municipal.

Madame Ambre SCOGNAMIGLIO a été désignée par la majorité des membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance qu'elle a acceptées.

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 28
Nombre de pouvoirs : 7

**ATTRIBUTION DE SUBVENTION À L'ASSOCIATION AMICALE DES
CHASSEURS DES PENNES-MIRABEAU**

Le Conseil Municipal est informé que l'Association Amicale des Chasseurs des Pennes-Mirabeau, représentée par son Président monsieur Benjamin SOPENA, dont le numéro SIRET est le 108147992, a présenté un dossier de demande de subvention auprès des services municipaux pour l'année 2026.

Cette association contribue à la préservation de la faune sauvage, des équilibres biologiques et du biotope, et à la surveillance du territoire par des gardes assermentés.

VU le projet présenté par l'association dans sa demande de subvention pour acquérir du matériel afin d'entretenir les pistes et chemins forestiers et leurs abords.

CONSIDERANT que la commune est pleinement engagée dans la protection des espaces forestiers.

Sur ces bases et vu que le dossier est complet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 1500,00€ (mille cinq cents euros).

Le CONSEIL MUNICIPAL après avoir entendu cet exposé

- **DÉCIDE** d'attribuer une subvention à l'Association Amicale des Chasseurs des Pennes-Mirabeau d'un montant de 1500,00€
- **PRÉCISE** que les crédits sont prévus au budget
- **SE PRONONCE** comme suit :
 - POUR : 24 - M. MUSSO Jean-Philippe - GRAS-TRUBERT Sandrine ne participent pas au vote
 - CONTRE : 5 - M. BOUCHET Grégory – SCOGNAMIGLIO Ambre – NOZIERES SAMPER Martine - KASBARIAN Claude - PALETTI Jean-Yves –
 - ABSTENTION : 4 - FUSONE Maximilien - COCH Emeline - GIRAUD Jean-Luc - KERBART Magali

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LA SECRÉTAIRE
AMBRE SCOGNAMIGLIO

